



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

HLM

Question écrite n° 31035

Texte de la question

M. Élie Aboud attire l'attention de Mme la ministre de l'égalité des territoires et du logement sur le parc des habitations à loyer modéré de Béziers. Suite à la loi Bonnefoy de 1912 réglementant la construction d'HLM au sein des villes, l'office de l'habitation vient de fêter les 82 ans de ses logements. Essentiellement situées dans les quartiers de zones prioritaires, les habitations rencontrent, malgré une bonne administration, des problèmes d'ordre sécuritaire et financier. Il convient donc probablement de susciter des aides de nature à réduire la précarité de certains logements. Il lui demande de bien vouloir lui communiquer ses intentions en la matière.

Données clés

Auteur : [M. Élie Aboud](#)

Circonscription : Hérault (6^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 31035

Rubrique : Logement

Ministère interrogé : Égalité des territoires et logement

Ministère attributaire : Cohésion des territoires

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [2 juillet 2013](#), page 6824

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)